

Championnats de France Vétérans

Saison 2013 / 2014

SAINT-DIE-DES-VOSGES (88)

-000-

19, 20 et 21 avril 2014





**CHAMPIONNATS DE FRANCE
VETERANS
Messieurs et Dames**

des 19, 20 et 21 avril 2014

à SAINT-DIE-DES-VOSGES - 88

<p><u>ORGANISATEURS</u></p> <p>*** Saint-Dié-des-Vosges SRD *** Ligue Lorraine TT</p>	<p><u>CORRESPONDANT</u></p> <p>Monsieur Bernard RILLIARD Tél. 06 72 71 76 43</p>
<p><u>LIEU</u></p> <p>Palais Omnisports Joseph Claudel 12 rue du 12^{ème} Régiment d'Artillerie 88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES Tél : 03 29 56 27 11</p>	
<p><u>DELEGUE FEDERAL & CONSEILLER EN ORGANISATION</u></p> <p>Monsieur Bernard GROSSO</p>	<p><u>JUGE ARBITRE</u></p> <p>Monsieur Vincent BLANCHARD</p>

La présentation de la licence est OBLIGATOIRE.
A défaut, vous devez, IMPERATIVEMENT, présenter un CERTIFICAT MEDICAL
« de non contre indication à la pratique du Tennis de Table »
En absence de ces documents, le joueur peut se voir refuser l'accès à la compétition.

Non présentation de licence - Pénalité financière de **20 €**
Absence non excusée - Pénalité financière de **40 €**
- Conformément à la circulaire CSF 261, en ligne sur le site de la FFTT -



Mel à l'attention des joueurs et joueuses qualifié(e)s pour les Championnats de France Vétérans avec copie aux clubs (pour info) à condition qu'une adresse mel soit référencée au correspondant de votre association dans le logiciel SPID de la Fédération.

FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE

3, rue Dieudonné Costes

B.P. 40348

75625 PARIS CEDEX 13

Tél 01 53 94 50 16 - Mel criterium@fftt.com

Chères Amies, Chers Amis,

Veillez tout d'abord accepter toutes nos félicitations pour votre qualification aux CHAMPIONNATS DE FRANCE VETERANS des samedi 19, dimanche 20 et lundi 21 avril 2014 à SAINT-DIE-DES-VOSGES (88).

1 - Si vous souhaitez participer à l'épreuve, veuillez à l'aide de votre mot de passe « voir sur le bordereau d'engagement » (un mot de passe se tape toujours en majuscule et ne comporte pas la lettre "O" mais peut comporter un zéro) confirmer votre participation sur le site de la FFTT à l'adresse suivante : www.fftt.com/accueil.htm dans la rubrique SPORTIF / CHAMPIONNATS DE FRANCE / VETERANS / INSCRIPTIONS avant le **jeudi 3 avril 2014** inclus, délai de rigueur.

SYSTEME SECURISE PAYPAL

(Nous vous conseillons d'utiliser ce système de paiement)



Les confirmations en SIMPLE, en DOUBLE et en MIXTE (choisir votre partenaire de double et de mixte dans les menus déroulants) ainsi que le paiement pourront se faire sur le site FFTT (www.fftt.com/accueil.htm). Le paiement se fera alors par système sécurisé de paiement en ligne PayPal.

Une fois l'inscription et le paiement effectués, vous recevrez, par mel, une confirmation d'engagement et une facture. Cette facture est également disponible sur votre compte.

A la suite de vos inscriptions, vous voudrez bien vérifier sur le site fédéral que toutes vos inscriptions ont bien été prises en compte, ceci en vous rendant sur votre tableau.

**Pour les inscriptions par internet, une fois la validation effectuée, vous ne pourrez plus la modifier
Si nécessaire, veuillez adresser un mel à criterium@fftt.com en expliquant votre problème.**

2 - COURRIER POSTAL : La confirmation en SIMPLE, en DOUBLE et en MIXTE (choisir votre partenaire de double et de mixte dans les menus déroulants) et le règlement pourront également être adressés à la - FFTT - BP 40348 - 75625 PARIS CEDEX 13, par courrier postal en envoyant un chèque à l'ordre de la FFTT accompagné du bordereau d'engagement, ci-joint.

Dans les 2 cas, la confirmation devra parvenir au plus tard à la date fixée par la Commission Sportive Fédérale, **jeudi 3 avril 2014** inclus.

Pour ceux qui adressent un chèque à la FFTT, veuillez vérifier que celle-ci vous a bien inscrit (un symbole vert remplacera alors le "?") et une confirmation vous sera adressée par mel.

DOUBLES MESSIEURS ou DAMES ou MIXTES : Si vous n'avez pas de partenaire de Doubles Messieurs ou Dames ou Mixtes et que vous souhaitez participer à ces épreuves, veuillez, sur le bordereau d'engagement, et dans le tableau « LISTE D'ATTENTE DOUBLES » rayer la mention inutile « OUI » ou « NON ». Votre engagement en double doit être accompagné d'un chèque de **8 euros** par participant et par double. Si le chèque n'est pas joint, l'inscription ne sera pas prise en compte.

(Rappel : En double, les joueurs et les joueuses ne peuvent jouer que dans leur catégorie, sauf les V5 messieurs qui pourront jouer avec les V4 dames en doubles mixtes).

Au fur et à mesure des engagements, la FFTT tiendra une liste qui sera mise en ligne sur le site fédéral dans la rubrique SPORTIF / CHAMPIONNATS DE FRANCE / VETERANS / INSCRIPTIONS et cette liste vous permettra de choisir dans votre CATEGORIE, le ou la partenaire qui sera libre et qui souhaite faire les doubles Messieurs ou Dames ou Mixtes.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE PASSEE LA DATE DE CLÔTURE DES ENGAGEMENTS. LE CACHET DE LA POSTE NE FAISANT PAS FOI, SEULE LA DATE D'ARRIVEE DU COURRIER A LA FFTT SERA PRISE EN COMPTE.

3 - Si vous ne souhaitez pas participer aux Championnats de France, veuillez vous rendre sur le site de la FFTT www.fftt.com/accueil.htm dans la rubrique SPORTIF / CHAMPIONNATS DE FRANCE / VETERANS / INSCRIPTIONS et DECLINER votre participation (une croix rouge remplacera le «?») et nous pourrons procéder à votre remplacement dans les meilleurs délais.

Nous vous souhaitons une bonne compétition, et vous prions de croire, Chères Amies, Chers Amis, à l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Jean-Luc Guillot
Président de la Commission
Sportive Fédérale

INFORMATIONS GENERALES

1/ Salle de Compétition

La compétition se déroulera du 19 au 21 avril 2014 au Palais Omnisports Joseph Claudel, rue d'Artillerie à Saint-Dié-des-Vosges. 32 tables seront installées sur un même plateau d'évolution le samedi et le dimanche; le lundi matin la compétition se jouera sur 18 tables puis 9 le lundi après-midi.

L'accueil débutera dès le vendredi 18 avril à 17h00. L'ouverture journalière du Palais Omnisports est fixée à 7h30 durant la compétition.

2/ Echauffement

Pendant la compétition, l'échauffement sera interdit sur les tables réservées à la compétition. Des tables d'échauffement seront à votre disposition dans une salle annexe.

3/ Maillots et Dossard

Il vous est demandé de posséder des maillots de couleurs clairement différentes tout au long de l'épreuve, car lors d'une partie il pourra être demandé aux deux joueurs ou paires d'avoir des couleurs bien distinctes.

Le port du dossard sera obligatoire, et ce du début de la compétition jusqu'aux finales.

4/ Protocole

Lors de la journée finale du lundi 21 avril, un protocole spécial de mise en valeur des parties sera mis en place. Les joueuses et joueurs concernés recevront sur place de plus amples informations à ce sujet.

Les cérémonies protocolaires de remise des récompenses auront lieu le lundi 21 avril à 14h30 pour les Doubles, puis à 16h00 pour les Simples.

5/ Début de la compétition

Toutes les catégories débuteront dès le samedi 19 avril : le matin pour les V3/V4/V5 et l'après-midi pour les V1 et V2.

L'heure de début de chaque tableau est mentionnée dans le récapitulatif ci-dessous.

6/ Mise en Poule et Tirages au Sort

La constitution des poules sera faite sur place la veille de la compétition, en public, à partir de 17h00 et selon les horaires ci-dessous.

Les poules seront établies selon la méthode du serpent suivant les points-classement officiels de la seconde phase : les N°1 de poule seront placés dans l'ordre, puis les joueurs suivants seront placés par tirage au sort (par blocs de quatre joueurs principalement) en respectant l'ordre des valeurs.

Les tirages au sort concernant le placement dans les tableaux à élimination directe de Simples ou de Doubles auront lieu le samedi 19, en public.

7/ Horaires Importants

SM V1	Tirage au Sort des Poules	vend. 18/04	18h30
	Début des Poules	sam. 19/04	15h30
	Tirage au Sort du Tableau Final	sam. 19/04	20h30

SD V1	Tirage au Sort des Poules	vend. 18/04	18h30
	Début des Poules	sam. 19/04	16h00
	Tirage au Sort du Tableau Final	sam. 19/04	20h45

DM V1	Tirage au Sort du Tableau	sam. 19/04	16h15
	Début du Tableau	dim. 20/04	10h30

DD V1	Tirage au Sort du Tableau	sam. 19/04	16h30
	Début du Tableau	dim. 20/04	10h30

DX V1	Tirage au Sort des Poules	sam. 19/04	16h45
	Tirage au Sort du Tableau Final	dim. 20/04	9h30

SM V2	Tirage au Sort des Poules	vend. 18/04	18h00
	Début des Poules	sam. 19/04	14h30
	Tirage au Sort du Tableau Final	sam. 19/04	20h00

SD V2	Tirage au Sort des Poules	vend. 18/04	18h00
	Début des Poules	sam. 19/04	15h00
	Tirage au Sort du Tableau Final	sam. 19/04	20h15

DM V2	Tirage au Sort du Tableau	sam. 19/04	17h15
	Début du Tableau	dim. 20/04	10h15

DD V2	Tirage au Sort du Tableau	sam. 19/04	17h30
	Début du Tableau	dim. 20/04	10h15

DX V2	Tirage au Sort du Tableau	sam. 19/04	17h45
	Début du Tableau	dim. 20/04	9h30

SM V3	Tirage au Sort des Poules	vend. 18/04	17h30
	Début des Poules	sam. 19/04	10h00
	Tirage au Sort du Tableau Final	sam. 19/04	15h00

SD V3	Tirage au Sort des Poules	vend. 18/04	17h30
	Début des Poules	sam. 19/04	9h30
	Tirage au Sort du Tableau Final	sam. 19/04	14h30

DM V3	Tirage au Sort du Tableau	sam. 19/04	11h00
	Début du Tableau	dim. 20/04	10h30

DD V3	Tirage au Sort du Tableau	sam. 19/04	10h45
	Début du Tableau	dim. 20/04	14h30

DX V3	Tirage au Sort du Tableau	sam. 19/04	10h30
	Début du Tableau	dim. 20/04	9h30

SM V4	Tirage au Sort des Poules	vend. 18/04	17h00
	Début des Poules	sam. 19/04	9h00
	Tirage au Sort du Tableau Final	sam. 19/04	14h10

SD V4	Tirage au Sort des Poules	vend. 18/04	17h00
	Début des Poules	sam. 19/04	9h30
	Tirage au Sort du Tableau Final	sam. 19/04	14h20

DM V4	Tirage au Sort du Tableau	sam. 19/04	11h30
	Début du Tableau	dim. 20/04	14h30

DD V4	Tirage au Sort du Tableau	sam. 19/04	11h40
	Début du Tableau	dim. 20/04	17h15

SM V5	Tirage au Sort des Poules	vend. 18/04	17h00
	Début des Poules	sam. 19/04	9h00
	Tirage au Sort du Tableau Final	sam. 19/04	14h00

DM V5	Tirage au Sort du Tableau	sam. 19/04	11h15
	Début du Tableau	dim. 20/04	14h30

DX V4/V5	Tirage au Sort du Tableau	sam. 19/04	11h50
	Début du Tableau	dim. 20/04	13h30

L'ensemble des tirages au sort (Mise en Poule, Tableaux de simples et de doubles) sera effectué en public selon les horaires ci-joints



HORAIRE GENERAL
Samedi 19 Avril 2014

CHAMPIONNATS DE FRANCE VETERANS
SAINT DIE DES VOSGES - Palais Omnisports Joseph Claudel
Samedi 19 au Lundi 21 avril 2014

Tableaux Horaires	SM V1	SD V1	DM V1	DD V1	DX V1	SM V2	SD V2	DM V2	DD V2	DX V2	SM V3	SD V3	DM V3	DD V3	DX V3	SM V4	SD V4	DM V4	DD V4	SM V5	DM V5	DX V4/V5	Tables		
																							Utilisées	Montées	
7h30	OUVERTURE DE LA SALLE - PMS n° 1 : 32 Tables																						0	32	
9h00																	Poules T1					Poules T1		30	32
9h30												Poules T1						Poules T1						21	32
10h00											Poules T1													25	32
10h30																	Poules T2					Poules T2		30	32
11h00												Poules T2						Poules T2						21	32
11h30												Poules T2												25	32
12h00	PAUSE DEJEUNER																						0	32	
13h00																	Poules T3					Poules T3		30	32
13h30												Poules T3						Poules T3						21	32
14h00												Poules T3												25	32
14h30						Poules T1																		29	32
15h00							Poules T1																	19	32
15h30	Poules T1																							27	32
16h00		Poules T1																						25	32
16h30						Poules T2																		29	32
17h00							Poules T2																	19	32
17h30	Poules T2																							27	32
18h00		Poules T2																						25	32
18h30						Poules T3																		29	32
19h00							Poules T3																	19	32
19h30	Poules T3																							27	32
20h00		Poules T3																						25	32
20h30	FIN DE LA PREMIERE JOURNEE																						0	32	



HORAIRE GENERAL
Dimanche 20 Avril 2014

CHAMPIONNATS DE FRANCE VETERANS
SAINT DIE DES VOSGES - Palais Omnisports Joseph Claudel
Samedi 19 au Lundi 21 avril 2014

Tableaux Horaires	SM V1	SD V1	DM V1	DD V1	DX V1	SM V2	SD V2	DM V2	DD V2	DX V2	SM V3	SD V3	DM V3	DD V3	DX V3	SM V4	SD V4	DM V4	DD V4	SM V5	DM V5	DX V4/V5	Tables			
																							Utilisées	Montées		
7h30	OUVERTURE DE LA SALLE - PMS n° 1 : 32 Tables																						0	32		
9h30					5 1/32ème					2 1/32ème					12 1/16ème								19	32		
10h15								8 1/16ème	2 1/16ème															10	32	
10h30			10 1/16ème	5 1/16ème									6 1/16ème											31	32	
10h45																								21	32	
11h00					16 1/16ème					16 1/16ème														32	32	
11h30											12 1/16ème					4 1/16ème								16	32	
12h00	PAUSE DEJEUNER																						0	32		
13h00						16 1/16ème	4 1/16ème																	20	32	
13h30															8 1/8ème								5 1/8ème	13	32	
14h00	14 1/16ème	12 1/16ème																						26	32	
14h30													8 1/8ème	4 1/8ème				8 1/8ème				1 1/8ème		21	32	
15h00					8 1/8ème					8 1/8ème														16	32	
15h30											8 1/8ème	8 1/8ème				8 1/8ème					4 1/8ème			28	32	
16h00			8 1/8ème	8 1/8ème				8 1/8ème	8 1/8ème															32	32	
16h30																								8	32	
16h45										4 1/4													4 1/4	16	32	
17h00					4 1/4																			8	32	
17h15																			4 1/4	2 1/4			4 1/4	18	32	
17h45	8 1/8ème	8 1/8ème				8 1/8ème	8 1/8ème																		32	32
18h15											4 1/4	4 1/4					4 1/4	4 1/4				4 1/4		20	32	
18h45			4 1/4	4 1/4				4 1/4	4 1/4															16	32	
19h15	FIN DE LA DEUXIEME JOURNEE - SOIREE FESTIVE A PARTIR DE 20h30																						0	32		



HORAIRE GENERAL
Lundi 21 Avril 2014

CHAMPIONNATS DE FRANCE VETERANS
SAINT DIE DES VOSGES - Palais Omnisports Joseph Claudel
Samedi 19 au Lundi 21 avril 2014

Tableaux Horaires	SM V1	SD V1	DM V1	DD V1	DX V1	SM V2	SD V2	DM V2	DD V2	DX V2	SM V3	SD V3	DM V3	DD V3	DX V3	SM V4	SD V4	DM V4	DD V4	SM V5	DM V5	DX V4/V5	Tables	
																							Utilisées	Montées
7h30	OUVERTURE DE LA SALLE - PMS N°2 : 18 tables																						0	18
9h30	4 1/4	4 1/4				4 1/4	4 1/4																16	18
10h10					2 1/2					2 1/2					2 1/2						2 1/2	8	18	
10h50			2 1/2	2 1/2				2 1/2	2 1/2				2 1/2	2 1/2				2 1/2	2 1/2		2 1/2		18	18
11h30	2 1/2	2 1/2				2 1/2	2 1/2				2 1/2	2 1/2				2 1/2	2 1/2			2 1/2			18	18
12h10	PAUSE DEJEUNER - PMS N°3 : 9 tables																						0	9
13h00					Finale					Finale					Finale							Finale	4	9
13h45			Finale	Finale				Finale	Finale				Finale	Finale				Finale	Finale		Finale		9	9
14h30	CEREMONIE PROTOCOLAIRE DE REMISE DES RECOMPENSES - TABLEUX DOUBLES																						0	9
15h15	Finale	Finale				Finale	Finale				Finale	Finale				Finale	Finale			Finale			9	9
16h00	CEREMONIE PROTOCOLAIRE DE REMISE DES RECOMPENSES - TABLEUX SIMPLES																						0	9

VETERANS SPORTIFS, *PRENONS SOIN DE NOTRE SANTE!*

La mort subite (MS) est un décès inattendu d'origine naturelle,

A 90% d'origine cardiaque, elle touche le sportif de haut-niveau mais également le sportif occasionnel,

800 à 1000 personnes décèdent, par an, à la suite d'une activité sportive en France (10 à 15 en haut-niveau)

MS = 4% de survivants.

Un nouvel accident a endeuillé notre sport dans le Finistère au mois de novembre 2013, avec un décès lors du Championnat Individuel Vétérans

Ces facteurs qui nous font courir un risque cardiovasculaire

➤ Les principaux facteurs de risques identifiés:

- Tabac
- Surpoids
- Sédentarité
- Hypertension artérielle
- Perturbation du bilan des lipides sanguins (graisses)
- Diabète
- Épisodes antérieurs de maladies cardiovasculaires

➤ Mesures protectrices

- Arrêt du tabac
- Diminution de la consommation d'alcool
- Equilibre métabolique: diminuer la consommation de graisses ou lipides, augmenter la consommation de fibres (légumes...).
- Maitrise des apports en sucres (sucreries, gâteaux, alcools...)
- Contrôle du poids et exercice physique

La visite médicale pour la pratique sportive

- Elle doit être l'occasion d'un **véritable bilan préventif** avec votre médecin (le coin de table ou l'entre-deux portes est à proscrire).
- Elle permettra de rechercher ou de contrôler les facteurs de risques suspectés ou existants et de proposer leur prise en charge.
- Vous devez réaliser l'ensemble des examens préconisés par votre médecin (ECG de repos, test d'effort, bilan métabolique pour les lipides et le sucre ou autres)
- Vous devez vous efforcer de respecter les recommandations sur l'hygiène de vie (poids, tabac, alcool ou drogue)

Elle restera un levier de prévention même si elle devient facultative pour des raisons économiques.

Le sport, c'est la santé: 10 réflexes en or pour la préserver!

❖ Quels que soient mon âge, mon niveau d'entraînement ou de performance ou les résultats d'un précédent bilan cardiologique:

- 1/ je signale à mon médecin toute **douleur** dans la poitrine ou tout essoufflement anormal survenant à l'effort.
- 2/ je signale à mon médecin toute **palpitation cardiaque** survenant à l'effort ou juste après l'effort,
- 3/ je signale à mon médecin tout **malaise** survenant à l'effort ou juste après,
- 4/ je respecte toujours un **échauffement et une récupération** de 10 min. lors des mes activités sportives,
- 5/ je bois 3 à 4 gorgées d'eau **toutes les 30 min.** d'exercice à l'entraînement comme en compétition,
- 6/ J'évite les activités intenses par **températures extrêmes**: en-dessous de -5°C ou au-dessus de 30°C et lors des **pics de pollution**,
- 7/ je ne fume jamais dans les **2 heures** qui précèdent ou qui suivent l'activité sportive ,
- 8/ je ne consomme **jamais** de substance dopante et j'évite l'automédication,
- 9/ je ne fais pas de sport intensif en cas de fièvre, ni dans les 8 jours suivant un épisode infectieux,
- 10/ je pratique un bilan médical **avant de reprendre** une activité sportive à partir de
35 ans = hommes et 45 ans = femmes

**« Le sport absolument, mais pas n'importe comment »
recommandations du Club des Cardiologues du Sport**



Ligue de Lorraine de Tennis de Table

Maison Régionale des Sports de Lorraine, 13 rue Jean Moulin - BP70001, 54510 TOMBLAINE
tél. 03 83 18 87 87 • Fax 03 83 18 87 88 • E-mail : contact@lltt.fr • Site Web : <http://www.lltt.fr>

CHAMPIONNATS DE FRANCE VETERANS

19, 20 et 21 avril 2014

Bienvenue à SAINT-DIE-DES-VOSGES !

SAINT-DIE-DES-VOSGES, capitale mondiale de la géographie et ville de 22 000 habitants, est une sous-préfecture du département des VOSGES. Certains d'entre vous sont déjà venus jouer ou accompagner puisque de nombreuses organisations nationales s'y sont déjà déroulées.

COMMENT Y ARRIVER ?

SAINT-DIE-DES-VOSGES est située sur la RN 59 qui relie NANCY (85 km) à COLMAR. Elle est également desservie par une gare TGV.

ACCUEIL

Nous vous accueillerons au **Palais Omnisports Joseph Claudel - 12 rue du 12^{ème} Régiment d'Artillerie 88100 SAINT DIE DES VOSGES**, dès le **vendredi à 17H00**.

Les personnes souhaitant un accueil en gare et un transfert vers le site de compétition pourront en faire la demande auprès de la Ligue de Lorraine de Tennis de Table.

Une buvette sera à votre disposition.

Un dossier ainsi que vos tickets repas, vous seront remis, lors de votre pointage, au point « ACCUEIL-CAISSE ». Celui-ci sera à votre service durant toute la compétition.

RESTAURATION

L'ensemble des repas, hormis le dîner festif, sera servi au collège qui se trouve au bout du parking du gymnase, donc à proximité immédiate du lieu de compétition.

Le dimanche soir, vous avez le choix entre le dîner « classique » et le dîner festif servi au Cap France. Ce dîner, avec animation musicale, est proposé au tarif de 39€, apéritif et boisson compris.

Les réservations devront être retournées pour le vendredi 11 avril au plus tard.

HEBERGEMENT

Les organisateurs ont pris des accords avec trois hôtels pour être certains que vous trouviez un hébergement (période de forte affluence touristique), et ceci à des conditions avantageuses.

Vos demandes seront respectées dans la mesure du possible. Les réservations se feront au fur et à mesure de leurs arrivées à la Ligue de Lorraine en renvoyant le formulaire ci-après, par lettre, fax ou mail. Une confirmation vous sera adressée en retour.

SALLE

Le Palais Omnisport Joseph Claudel est doté d'une surface d'évolution pouvant contenir les 32 tables nécessaires à cette compétition ainsi que d'une salle d'échauffement.

La compétition se déroulera sur des tables bleues 540 CORNILLEAU avec des balles blanches.

L'entraînement pourra s'effectuer dès le vendredi à 17H00. L'ouverture journalière est fixée à 7H30.

COMPETITION

Elle se déroulera du samedi matin au lundi après-midi. **Il n'y aura pas de GRAND PRIX.**

Le Commissaire Général
Bernard RILLIARD



Ligue de Lorraine de Tennis de Table

Maison Régionale des Sports de Lorraine, 13 rue Jean Moulin - BP70001, 54510 TOMBLAINE
tél. 03 83 18 87 87 • Fax 03 83 18 87 88 • E-mail : contact@lltt.fr • Site Web : <http://www.lltt.fr>

CHAMPIONNATS DE FRANCE VETERANS

FICHE DE RESERVATION RESTAURATION

Réservation à retourner **avant le vendredi 11 avril**, accompagnée du règlement, à l'ordre de la L.L.T.T.
La boisson est comprise dans les tarifs.

NOM et Prénom..... CLUB

Réserve :

Jour	Repas	Nombre	Tarif unitaire	Total
Vendredi soir	Dîner		12€	
Samedi midi	Déjeuner		12€	
Samedi soir	Dîner		12€	
Dimanche midi	Déjeuner		12€	
Dimanche soir	<i>Dîner « classique »*</i>		12€	
Lundi midi	Déjeuner		12€	
TOTAL GENERAL				

**Le dimanche soir, vous avez le choix entre le dîner « classique » et dîner festif présenté ci-dessous.*

DINER FESTIF

Un dîner festif, avec animation musicale, sera servi le dimanche, à partir de 20h30, à CAP FRANCE « LA BOLLE ». Les personnes hébergées dans cet établissement n'auront donc pas de déplacement à effectuer.

MENU

Kir "Cap France"

Salade vosgienne

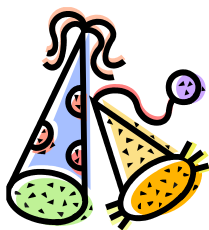
Pièce de bœuf au munster

Assiette de 3 fromages et sa salade

Vacherin glacé aux myrtilles

Café/Thé

Boissons : Pinot Noir et Pinot Blanc d'Alsace



Animation musicale assurée par la chanteuse Marie SAMBORA.

NOM et Prénom..... CLUB

Réservedîner(s) festif(s) **X 39 €** (apéritif et boissons compris) soit **un total de** €



Ligue de Lorraine de Tennis de Table

Maison Régionale des Sports de Lorraine, 13 rue Jean Moulin - BP70001, 54510 TOMBLAINE
tél. 03 83 18 87 87 • Fax 03 83 18 87 88 • E-mail : contact@lltt.fr • Site Web : <http://www.lltt.fr>

CHAMPIONNATS DE FRANCE VETERANS

FICHE DE RESERVATION HEBERGEMENT

NOM : Prénom :

CLUB : Ligue :

Portable : Mail :

Le petit-déjeuner et la taxe de séjour sont compris dans le tarif indiqué (tarif journalier).

Hôtel	Chambre 1 pers.	Chambre 2 pers.	Chambre 3 pers.	Chambre 4 pers.
CAP FRANCE*** <i>Lieu du dîner festif du dimanche soir</i>	67€	40€	39€	34€
CAMPANILE**	55€	31€	-	-
IBIS**	58€	36€	-	-

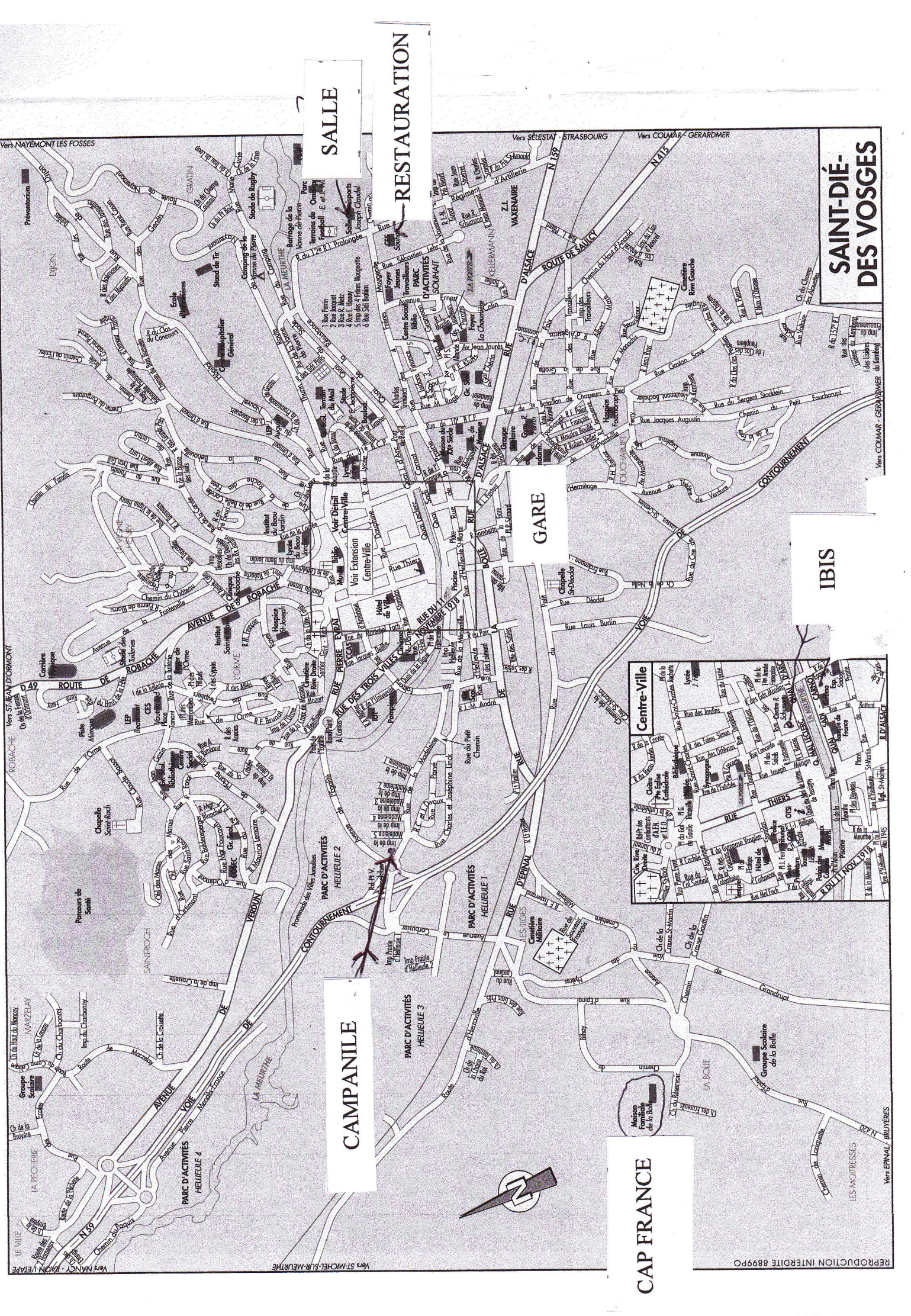
COMPLET

CAP France*** - village Cap France La Bolle – 34 chemin du réservoir – 88100 ST-DIE-DES-VOSGES

	1 lit de 1 personne	1 lit de 2 personnes	2 lits de 1 personne	3 lits de 1 personne	4 lits de 1 personne
Tarif	67€	80€	80€	117€	136€
Vendredi soir					
Samedi soir					
Dimanche soir					
Lundi soir					
TOTAL à régler					

Réservation à retourner à la LLTT le plus rapidement possible, accompagnée du chèque de règlement.





SALLE

RESTAURATION

GARE

IBIS

CAMPANILE

CAP FRANCE

SAINT-DIÉ-
DES VOSGES

